



TARIFS

Les tarifs sont modulés en fonction du quotient familial des familles. Ils sont révisables tous les ans. Le prix du repas est à rajouter si l'enfant est inscrit au restaurant (4,49 € tarif en vigueur jusqu'au 31/12/2019)

<i>Quotient familial</i>	<i>Réduction %</i>	<i>Prix journée sans repas</i>
0 à 320	30	6,37 €
321 à 400	20	7,28 €
401 à 570	15	7,74 €
571 à 800	10	8,19 €
> 800	0	9,10 €

Tarifs applicables aux enfants de la commune

<i>Quotient familial</i>	<i>Réduction %</i>	<i>Prix journée sans repas</i>
0 à 320	30	7,77 €
321 à 400	20	8,88 €
401 à 570	15	9,44 €
571 à 800	10	9,99 €
> 800	0	11,10 €

Tarifs applicables aux enfants hors commune